

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BNP Paribas, Cinov Digital, MERCATEL et Unaf rejoignent le dispositif Cybermalveillance.gouv.fr

Paris, le 30 Mars 2023 – 5 ans après son lancement, Cybermalveillance.gouv.fr accueille 4 nouvelles entités – BNP Paribas, Cinov Digital, Mercatel et l’Union nationale des associations familiales (Unaf) – au sein de son dispositif qui compte désormais 62 membres.

Cybermalveillance.gouv.fr franchit un cap

Guichet unique de la cybersécurité, Cybermalveillance.gouv.fr propose à ses publics plus de 200 contenus de sensibilisation (fiches pratiques, guides ou encore vidéos) et plus de 500 conseils personnalisés à travers son outil de diagnostic et d’assistance en ligne. Cette richesse de ressources en fait le premier producteur de contenus cyber en France.

Ainsi, avec près de 3,8 millions de visiteurs uniques et 280 000 demandes d’assistance en 2022, la plateforme a passé un cap de fréquentation.

Cybermalveillance.gouv.fr : une force de frappe face à la menace

Alliant puissance publique et privée, Cybermalveillance.gouv.fr réunit désormais 62 membres au travers de ses différents collèges - représentants de l’État, d’utilisateurs et/ou victimes, de prestataires et d’offreurs de solutions et de services – qui contribuent activement à sa mission d’intérêt public.

« Face à l’explosion de la menace qui n’épargne aucun domaine ni aucun public, nous nous réjouissons de fédérer aujourd’hui autour de nous plus de soixante membres en accueillant avec BNP Paribas, Cinov Digital, Mercatel et l’Unaf des acteurs issus de l’écosystème et de secteurs aussi variés que le monde bancaire, le commerce et de la distribution ou les associations. C’est un signal et engagement forts de leur part qui va nous permettre de démultiplier d’autant notre sensibilisation et notre force de frappe auprès de tous nos publics » a déclaré Jérôme Notin, Directeur Général de Cybermalveillance.gouv.fr

Lors de l’Assemblée Générale qui s’est tenue le 9 mars 2023, quatre nouvelles candidatures ont ainsi été étudiées et acceptées pour rejoindre le GIP ACYMA :

Pour le Collège « offreurs de solutions et de services » :



BNP PARIBAS

Pour le Collège « utilisateurs » :



Et enfin pour le Collège « prestataires » :



Cybermalveillance.gouv.fr remercie ces nouveaux partenaires qui s'engagent à ses côtés pour contribuer à l'assistance des victimes et à la prévention du risque numérique sur l'ensemble du territoire national.

À PROPOS DE CYBERMALVEILLANCE.GOUV.FR

Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance, de sensibilisation aux risques numériques et d'observation de la menace sur le territoire français. Ses publics sont les particuliers, les entreprises (hors OIV et OSE) et les collectivités territoriales. Le dispositif est piloté par une instance de coordination, le Groupement d'intérêt public (GIP) ACYMA, composé de 62 membres issus du secteur public, du privé et du domaine associatif, et qui contribuent chacun à sa mission d'intérêt général. Cybermalveillance.gouv.fr référence sur sa plateforme des professionnels en sécurité numérique, répartis sur tout le territoire français, pour venir en aide aux victimes. En 2022, Cybermalveillance.gouv.fr a assisté 280 000 victimes et accueilli 3,8 millions de visiteurs uniques sur sa plateforme www.cybermalveillance.gouv.fr

Contact presse : Béatrice Hervieu - presse@cybermalveillance.gouv.fr - 06 03 03 09 50

NOS MEMBRES :

PREMIÈRE MINISTRE
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER
MINISTÈRE DE LA JUSTICE
MINISTÈRE DES ARMÉES
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

